

Introduction au droit et à la notion de service public

25 heures

1) Introduction au droit (20 périodes) :

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable :

- d'identifier les sources du droit positif applicable en Belgique ;
- d'appréhender la structure du contexte juridique tant en général que par catégorie ;
- d'appliquer la hiérarchie des normes et d'examiner un problème à travers les dispositions contenues dans les différentes catégories de droit ;
- d'expliquer la pyramide des juridictions administratives et judiciaires, en ce compris la Cour Constitutionnelle ;
- de situer l'application des lois et règlements dans le temps et dans l'espace,
- de définir les concepts juridiques de base.

2) Philosophie et éthique des services publics (5 heures) :

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable :

- de décrire l'évolution de l'image véhiculée à propos du service public en rapport avec le contexte sociétal ;
- d'illustrer les multiples raisons de la détérioration de l'image du service public (la « maladministration ») ;
- d'énoncer et d'expliquer les différents vecteurs de modernisation du service public ;
- de citer et de justifier les compétences et qualités requises pour assurer le service au citoyen ;
- de définir et d'illustrer la notion de service public au 21^è siècle.